MURMURE

-face à la prison, un murmure ne suffit pas-

Murmure est un journal apériodique diffusé devant la maison d'arrêt d'Angers.
Murmure veut briser le silence de la taule... haut et fort !

9/2012 - n°13

ÉTÉ BOUILLANT DANS LES TAULES !

Souvent, les mois d'été sont chauds à l'intérieur des hauts murs. Cette année n'a pas échappé à la règle, il y a eu plusieurs mouvements sous des formes différentes, et dans différents endroits.

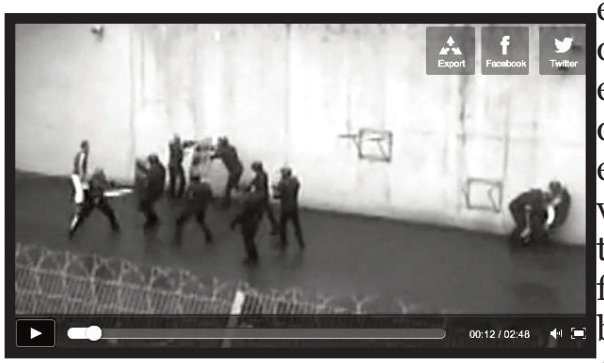

DE LA PÉTITION AU BLOCAGE DE PROMENADE, TOUS LES MOYENS SONT BONS !

Depuis plusieurs mois, les pétitions se multiplient dans les prisons. Après Corbas et Ducos cet été, ce fut de nouveau des pratiques de protestation à Argentan, Vézin le coquet ou encore Roanne. A chaque fois, les revendications sont les mêmes : conditions des parloirs, prix des cantines, fouilles et violences des matons... Les manières de faire sont un peu différentes selon les auteurs et leurs stratégies (signer publiquement ou non). Une chose est sûre, c'est que la pénitentiaire n'aime pas et est bien emmerdée par le fait que ces actions soient collectives et que la plupart du temps ça sorte à l'extérieur (en direction de la presse, du Contrôleur Général des Lieux de Privation de liberté, ou de groupes anti-carcéraux).

D'autres ont également choisi de protester en bloquant les promenades, comme à Seysses où une quarantaine de détenus a refusé de remonter en cellule, et où ils sont parvenus à contacter un journal local pour donner leurs revendications. À Roanne, 4 détenus ont, eux aussi, bloqué la promenade et ont eu droit à l'intervention très musclée d'une douzaine de matons. Des détenus solidaires ont insulté et balancé de la javel par les fenêtres, et d'autres ont filmé la scène avec des portables. La vidéo montrant la violence des matons circule aujourd'hui sur internet, accompagnée d'un texte de prisonniers solidaires.

Un autre prisonnier a lui décidé de mener une action seul, pour protester contre les longues peines et son statut de DPS, en entamant une grève de la faim. Philippe El Shennawy a ainsi décidé de cesser de s'alimenter pendant plusieurs semaines jusqu'à obtenir une ré-examination de sa situation.

brève locale

feu au mitard

Fin juillet un détenu de 19 ans de la maison d'arrêt s'est fait condamné au tribunal correctionnel d'angers pour avoir tenté de foutre le feu à une des cellules du quartier disciplinaire. Il avait préalablement également insulté les matons.
Une pensée à lui et ses proches.
feu aux taules !!

soirée sur les prisons pour mineurs

Le jeudi 1 novembre murmure organise une soirée sur les prisons pour mineurs, ce qui fera une suite à l'article de ce journal.
19h discut-apéro autour des prisons pour mineur.
21h projection d'un film sur une révolte dans une prison pour mineur.
Ce sera à l'étincelle (26 rue maillé – tram : molière).

DE L'INTÉRIEUR, JUSQU'À L'EXTÉRIEUR

Ces actions ont fait parler d'elles et ont eu des échos à l'extérieur, où des individu-e-s et des groupes essayent de soutenir les luttes des détenus. Des actions de solidarité ont ainsi été organisées autour des prisons où des mouvements ont pu traverser les murs, des collages dénonçant les matons violents, des tags, banderoles, et petits sabotages, des parloirs sauvages, le saccage des locaux du spip à Lyon… Bref ça s'est agité et on ne peut que s'en réjouir. Car si ça s'agite dedans, et que cela fait des remous dehors, cela ne peut que compliquer la tâche de l'AP qui a besoin de la chappe de plomb sur les prisons pour agir à son aise.

COORDINATION D'ACTIONS

Malgré tout, il est dommage que ces actions soient souvent isolées d'une prison à l'autre… C'est là un autre des outils de répression de l'administration pénitentiaire. Les basques ont voulu essayer de outrepasser cet isolement cet été. L'un d'entre eux, condamné pour avoir enlevé un cadre de l'administration pénitentiaire espagnole, s'est vu refuser sa demande de remise en liberté pour raison de santé. Il a donc décidé de se mettre en grève de la faim… Plusieurs dizaines de prisonniers basques espagnols se sont bougés en solidarité, avec des refus de plateau, des refus de cantines, des blocages… Ce mouvement s'est également répandu en france, où 91 prisonniers se sont mobilisés imultanément dans vingt-trois prisons françaises.

Enfin dans cet article,il est surtout question de ce qui se passe dans l'héxagone, mais l'été fut aussi mouvementé dans les centres de rétention, où les tensions sont toujours aussi fortes. A Marseille notament où plusieurs actions et mouvements ont eu lieu. Mais dans les prisons belges et italiennes, l'été fut tout aussi bouillant !
L'article est exhaustif afin de ne pas être trop long, mais si vous voulez qu'on vous envoie les différents textes de revendications, communiqués et récits, il suffit de nous les demander.

autocollant vu près de la maison d'arrêt

QU'EST-CE QUE C'EST QUE LE BON PASTEUR À ANGERS ?

En juin dernier, nous avons trouvé sur internet un texte revendiquant une action contre l'institut du bon pasteur à Angers. Voici donc des extraits du texte écrit et diffusé par ses brebis enragées :

" Ces dernières semaines à plusieurs reprises, [...] des tags "vieille taule", "liberté pour les "brebis égarées"" et "bon pasteur = ancienne prison" ont été apposés sur ces murs et aux alentours. La statue du bon pasteur trônant au dessus de la porte de la chapelle a elle aussi été redécorée par plusieurs œufs de peinture.

manif contre les colonies pénitentaires «il faut abolir les bagnes d'enfants

Certain-e-s pourraient croire que cela fait tâche, quelques jours avant la vente de charité que le bon pasteur organise. Cependant ,nous tenons ainsi à rappeler ce que fut ce bâtiment. Derrière ces hauts murs, la congrégation religieuse enferma dès le milieu du XIXè ce qu'elle appela "les brebis égarées", à l'heure où la justice enfermait dans des colonies appelés des "bagnes pour enfants" des milliers de gamins jusqu'à leur majorité. Les autorités les considéraient comme une possible masse insurrectionnelle. La sœur Marie-Euphrasie Pelletier créa la version pour les filles de ces lieux d'enfermement, il fallait arracher ces enfants à leurs familles et à leurs faubourgs en pleine industrialisation, où se propageaient des idées révolutionnaires. Il fallait les "redresser". Pour cela, les bonnes sœurs leurs donnaient une éducation religieuse stricte et une formation pour devenir des femmes dociles, ou des sœurs dévouées à dieu. L'expérience angevine s'est très vite multiplié en d'autres lieux. Le bon pasteur c'est l'ancêtre des centres éducatifs fermés(CEF), des centres éducatifs renforcés (CER), et autres établissements pénitentiaires pour mineur (EPM). [...]"

C'est l'occasion pour nous de revenir sur cette histoire des prisons pour mineurs, et notamment sur ce qui s'est passé dans la région. C'est au XIXè que l'Etat français créa les premières prisons pour mineurs. Après l'expérience catastrophique de la petite roquette, soutenu par l'église catholique et par la bourgeoisie, l'Etat créa des colonies agricoles (expérimenté à Mettray près de Tours). Pour les jeunes filles ce fut les instituts du bon pasteur (avec le modèle angevin).

Dans les deux cas, les principes généraux sont les mêmes : extirper les jeunes classés comme délinquants de leurs milieux, et leur donner une "éducation" religieuse, tout en utilisant leurs bras pour en tirer profit. Le tout jusqu'à ce qu'à l'âge de leur majorité. L'expérience des colonies s'acheva avec la seconde guerre mondiale suite à des séries de scandales dans ce que la rue avait renommer "les bagnes pour enfants". En ce qui concerne les filles, les principes sont les mêmes, au niveau du travail les activités seront consacrées au travail de ferme et des tâches dites "féminines". C'est seulement dans les années 70, que les instituts du bon pasteur disparurent… L'institution du bon pasteur tente aujourd'hui de faire oublier cela, ou minimise l'incarcération et les "traitements" administrés.

Aujourd'hui, l'incarcération des mineurs existent toujours, nous y reviendrons dans un prochain numéro... Si vous voulez témoigner, n'hésitez pas.

brèves locales suite...

nouveau préfet... nouvelle prison ?

Un nouveau préfet est arrivé... Est ce que cette arrivée va relancer le projet de nouvelle prison, c'est pas certain. Après la tentative réalisé par des élus de Trélazé après les élections législatives, la ministre de la justice a émis des doutes sur le projet de relance de construction de nouvelles prisons... Affaire toujours à suivre donc.

brèves non locales

contre tous les lieux d'enfermements

Depuis plusieurs mois un blog regroupe des infos (textes, articles, interview...) sur les luttes dans les différents lieux de privation de liberté. contrelenfermement.noblogs.org

LE JUGEMENT ET LA VIOLENCE

En mai dernier, Mike passait en procès à Chambéry. Il a pris la parole pour parler de ce qui se jouait dans ce tribunal, et défendre son positionnement. On a voulu reproduire ici deux petits extraits sur la question du jugement et de la violence.

"De quel droit pensez vous pouvoir me juger, quel prétexte vous donnerait une supériorité quelconque sur qui que ce soit ? Si vous prétendez défendre une morale, sachez que votre morale n'est pas mienne et que tous vos actes me font vomir."

"Dans ce dossier, la question de la violence fut souvent abordée. On m'a systématiquement questionné sur la violence de mes actes et de mes intentions, mais jamais on ne m'a questionné sur ce que représente la violence à mes yeux. [...]Ce qui paraît violent pour quelqu'un ne le sera pas forcément pour d'autres. Si on me demande aujourd'hui si je suis violent, la réponse est oui, de la même manière que si l'on me demande si je vous considère comme des individus violents je répondrai également par l'affirmative. Dans une réalité sociale telle que nous la vivons actuellement, personne ne peut selon moi avoir la prétention de se déclarer non-violent. Tous les actes les plus anodins de notre quotidien sont violents. [...] La liste des actes violents dans notre quotidien est longue et ne sera jamais exhaustive. Il me paraît donc plus intéressant d'observer à qui profite cette violence. A-t-on vu beaucoup de précaires, de marginaux, d'immigrés fuyant la merde qu'a fait l'Occident dans leurs pays profiter de cette violence ? Non. A-t-on déjà pris en compte la violence des concepts urbanistiques réalisés par Le Corbusier et autres de vos sbires dans les révoltes des banlieues ? Au contraire, elles sont systématiquement criminalisées. Quelle est la violence d'une voiture brûlée lorsque cet acte est la suite d'années de mise à l'écart et d'oppressions sociales. Parle-t-on de la violence du système carcéral qui est telle qu'environ 120 personnes par année préfèrent la mort que d'être enterré vivant ? Non, là encore vous criminalisez les mouvements de prisonniers-ères et élaborez sans cesse de nouvelles stratégies, de nouvelles architectures, de nouveaux aménagements de peines afin de diviser et écraser encore plus violemment les personnes confrontées aux réalités carcérales. Magistrats, si vous me considerez comme un individu violent, sachez que je vous envoie la réciproque. La différence entre nous est que vous cherchez à maintenir cette violence pour garder vos avantages sociaux alors que je cherche à m'en affranchir afin que chaque individu puisse s'émanciper et devenir libre. Si vous haissez mon rapport à la violence sachez que je hais les vôtres et ne m'insérerai pas dans vos normes sociales engendrant autoritarisme et domination."

MURMURE SONORE

On sait qu'il est difficile pour ce journal de passer les murs. Il y aura donc une version audio qui sera diffusée le *4 octobre à 17H sur le 101.5 fm.*
faites passer l'info !

qui sommes nous ?

Nous sommes des personnes d'Angers qui nous sentons concernées par la prison et ces incidences sur les personnes incarcérées, leurs proches, et la société en générale.

Nous pensons que la critique de la prison ne se limite pas à ses murs, mais aussi à la société qui les construisent, basée sur les dominations, l'exclusion, et le contrôle. Et si nous ne faisons partie d'aucune organisation ou association, nous nous organisons.

Si cette feuille d'infos vous intéresse, vous questionne, vous donne envie d'y participer ou de réagir, si vous voulez laisser un message, ou si vous voulez recevoir les anciens numéros, n'hésitez pas à nous contacter.

pour nous contacter

sur internet : guillotine@boum.org
ou sur papier : murmure c/o l'étincelle - 26 rue maillé 49100 Angers